



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Conseil communal du 28/01/2026

Réponse à l'interpellation n°33 :

« Une place Saint-Josse apaisée ; Interpellation introduite par M. BOÏKETE Philippe, Conseiller communal » (ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller,

Il me semble avoir répondu à l'ensemble des questions soulevées puisque votre interpellation et vos préoccupations rejoignent parfaitement celles exprimées par le Conseiller qui vous précédait.